

La DGFiP a décidé il y a maintenant près de 3 ans de revoir en profondeur les formations initiales des lauréats des concours de catégories A, B et C.

La logique qui prévaut est d'orienter la formation sur le poste occupé en première affectation tout en durcissant les conditions de titularisation.

Après les formations des agents de catégories A et C, c'est au tour de la formation initiale des contrôleurs généralistes et programmeurs d'être revue en profondeur.

Les documents présentés par l'administration reprennent à l'identique les recettes mises en oeuvre pour « rénover » la formation initiale des inspecteurs ; à savoir revoir à la baisse la scolarité en école au profit d'un stage pratique probatoire.

La nouvelle scolarité des contrôleurs généralistes et programmeurs s'articule, comme celle des inspecteurs stagiaires, autour de trois phases :

- Une partie appelée « socle », d'une durée de deux mois et demi pour les généralistes et de deux mois pour les programmeurs, dont l'objectif principal viserait à apporter les savoirs fondamentaux indispensables à l'exercice des métiers de la DGFiP.
  Au passage l'administration supprime le stage de découverte des services, au motif que les stagiaires connaissent leur affectation locale courant octobre.
- Une partie « bloc fonctionnel », d'une durée de trois mois et demi pour les généralistes et de quatre mois et demi pour les programmeurs. L'objectif de cette formation métier serait de permettre aux stagiaires d'être plus à l'aise dans l'exercice de leurs fonctions, notamment par l'acquisition des savoirs techniques, des savoir-faire (gestes professionnels notamment), et savoir-être.
  Les blocs fonctionnels seraient au nombre de 4 : fiscalité professionnelle, fiscalité des particuliers, gestion publique et informatique (B programmeurs).

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- Une partie « formation pratique probatoire » sur leur poste d'affectation, d'avril à septembre 2021 pour les généralistes et de mai à septembre 2021 pour les programmeurs.

L'objectif de cette phase de formation serait de permettre aux stagiaires de :

- Mettre en application les connaissances et les compétences acquises lors de la formation en établissement ;
- Poursuivre l'apprentissage de leur premier métier ;
- Connaître l'environnement professionnel dans lequel ils exerceront leurs futures fonctions ;
- Démontrer leur capacité à s'intégrer dans cet environnement..

../.. suite pièce à télécharger

fichiers: Télécharger gt_formation_renovee_cs_11_mars_2020.pdf (375.07 Ko)

Public: Infos / actions
GT 2020
Formation Professionnelle / ENFiP

- -A
- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank